

## Parution d'un nouveau livre

# Les divorcés, les remariés invités à la «joie de l'amour» du pape François

*Par Joël Pralong*



Ce livre est une réédition d'un ouvrage paru en 2014 sous titre «Un évangile pour les séparés, les divorcés, les remariés». La première édition méritait d'être relue à la lumière de l'Exhortation «Amoris laetitia» (la joie de l'amour), du pape François, dans laquelle il ouvre des chemins pastoraux inattendus pour les divorcés et les remariés.

Le Père Joël Pralong, prêtre du diocèse de Sion, est souvent le témoin de la souffrance de ceux qui se séparent, qui éprouvent une blessure profonde, avec des conséquences dramatiques sur leur avenir, celui de leurs enfants et de leur entourage. Il livre les témoignages de personnes qui ont été froidement lâchées par leur conjoint, *rejetées comme un kleenex*, victimes d'un abandon et qui cherchent un sens à ce qui leur arrive. Il en connaît d'autres marquées par le péché, assumant leur responsabilité, *capables de réparer au mieux le tort causé*. Le prêtre les accueille, les écoute et se laisse interpellé, pour tenter de trouver avec elles une issue, un chemin au cœur de la blessure.

Pour l'auteur, il existe une Bonne Nouvelle pour les personnes séparées : un chemin de bonheur possible, béni par Dieu. Ce livre tente d'esquisser des

réponses, d'ouvrir des pistes, de laisser respirer la nouvelle évangélisation avec tact et discernement, sans brader la Parole de Dieu.

L'ouvrage remanié fait une large place au chapitre de l'Exhortation «Amoris laetitia» traitant de la pastorale des divorcés remariés et de l'accès aux sacrements. Le Père Pralong ne cache pas les critiques que certains évêques et cardinaux ont émis quant à la mise en pratique du document papal. Pour lui, ces tensions sont le signe que l'Esprit saint est toujours à l'œuvre dans son Église. *Certains*, écrit l'auteur, *ont pensé que François avait quelque peu rompu avec la doctrine, pour ne s'occuper que des personnes en difficulté, en omettant de leur montrer le chemin de la vérité qui libère, ce qui est faut*. Pour lui, doctrine et pastorale se donnent la main dans le texte papal.

L'auteur estime qu'il faut *écouter les revendications des divorcés remariés, discerner les messages qu'elles véhiculent, chercher ensemble les bonnes réponses, avec respect et dans la vérité, à la lumière de l'Évangile. (...) On ne peut imposer son point de vue moral, aussi juste soit-il, à quelqu'un à qui on n'a pas ouvert la porte de son cœur, à qui on n'a pas donné le temps d'une réflexion approfondie et que l'on n'a pas aidé à faire un choix personnel éclairé*. Des propos en droite ligne avec l'Exhortation «Amoris laetitia» de François.

# L'auteur

**Joël Pralong**, ancien infirmier en psychiatrie est, depuis 1984, prêtre dans le diocèse de Sion. Il est actuellement supérieur du séminaire du diocèse de Sion. Il s'intéresse aux voies spirituelles qui aident l'humain à grandir et à devenir pleinement lui-même, avec ses failles, ses manques et ses fragilités. Joël Pralong est l'auteur d'une vingtaine de livres, surtout de spiritualité, dont « *Qui suis-je pour juger mon frère homosexuel ?* », paru en 2013 aux Editions St-Augustin et « *Prêtre, dialogue avec les jeunes* », 2016, Parole et Silence.



## **Je souhaite recevoir un exemplaire en service de presse :**

---

### **Les divorcés, les remariés invités à la «joie de l'amour» du pape François**

Prénom : ..... Nom : .....

Média : ..... Rue : .....

Localité : ..... Courriel : .....

### **Commande à retourner par :**

- télécopie au +41 (0)24 486 05 23
- ou par courriel à [editions@staugustin.ch](mailto:editions@staugustin.ch)
- ou aux Éditions St Augustin, case postale 51, CH-1890 Saint-Maurice/Suisse.

Le catalogue peut aussi être obtenu à la même adresse.